



Elu-e-s régionaux Europe Écologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 18 décembre 2014

Schéma régional de cohérence écologique

Intervention d'Isabelle Meiffren

La biodiversité, c'est gratuit et cela rapporte.

Ce schéma régional de cohérence écologique nous propose de préserver, recréer une infrastructure vivante, continue, fonctionnelle de milieux naturels.

La biodiversité ce n'est pas une contrainte : c'est une alliée de notre économie qui génère des plus-values qui ne font jamais la une des gazettes financières et des agences de notations. Et pourtant...

En ces temps de contraintes budgétaires, nous devrions être prévenants, bienveillants, avec une biodiversité qui nous rend quantité de services. Je fais référence en particulier aux zones humides qui jouent un rôle majeur dans le piégeage des nitrates et des polluants, la régulation des débits et qui dépolluent aussi bien que nos coûteuses technologies réparatrices. Mon propos n'est pas de dire que nous pourrions - par exemple - nous passer de stations d'épuration, mais que nous ne devons pas nous priver de cette alliée qu'est la biodiversité.

Régulation du climat, reconstitution de la fertilité des sols, prévention des coulées de boues ... : les aménités délivrées par les infrastructures écologiques que sont les trames vertes et bleues, sont très nombreuses, je pourrais rajouter l'impact de paysages de qualité sur l'attractivité touristique.

La biodiversité, c'est aussi une réserve de gènes et de molécules qui seront peut-être, grâce aux découvertes de nos chercheurs, les médicaments de demain.

Les milieux naturels jouent également un rôle majeur dans le bon fonctionnement de nos agrosystèmes. Ils améliorent les rendements des cultures par le biais d'une faune auxiliaire qui contrôle les populations de ravageurs. La biodiversité permet ainsi de réduire la dépendance de nos agricultures aux engrais et à la chimie...

Aussi, nous espérons que ce schéma change réellement notre vision sur ces milieux naturels, d'une manière positive, qu'il continue d'être l'outil de dialogue qu'il a été pendant sa préparation, qu'il améliore la qualité des aménagements, des projets, bien évidemment quand ces projets sont pertinents et nécessaires, et qu'en toutes circonstances, les scénarios les plus favorables à la biodiversité soient privilégiés.